

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 20 décembre 2024

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 13/12/2024

Présents : 20

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 2

Votants: 22

Pour: 22

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Marie-Line GÉRONIMO, Marline GIL, Pierre MATHIEU, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Séverine SAUR, Béatrice TÉROL, Didier VORDY

Représentés: Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS, Julian GUIRAUD par Christian BIES

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Julie GARCIN-SAUUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jacques SOULIGNAC, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 6 décembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le SIX DÉCEMBRE à 14 heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la Salle du conseil de la Mairie de Cessenon-sur-Orb.

Présents : J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), JN.BADÉNAS (CdC Sud Hérault), F.BOUTES (CdC Les Avant-Monts), L.BRUNET (CdC Sud Hérault), J.CABROL (CdC Du Minervois au Caroux), B.FALCOU (CdC Du Minervois au Caroux), D.GALTIER (CdC Les Avant-Monts), M.GIL (CdC Les Avant-Monts), MP.PONS (Conseil Départemental), M.FIDEL (CdC Sud Hérault).

Représentés : C.BIÈS (CdC Grand Orb) par D.GALTIER, M.COMBES (CdC Grand Orb) par B.FALCOU, É.DAUZAT (CdC Sud Hérault) par JN.BADENAS, JL.FALIP (Conseil Départemental) par J.ARCAS, A.IMBERT (Conseil Départemental) par MP.PONS, P.MATHIEU (CdC Grand Orb) par J.ARCAS, K.MESQUIDA (Conseil départemental) par MP.PONS, J.GUIRAUD (CdC Sud Hérault) par L.BRUNET, S.SAUR (Conseil Départemental) par F.BOUTES.

Excusés : D.BARTHES (CdC Les Avant-Monts), T.CAZALS (CdC Sud Hérault), Y.FRAISSE (CdC Du Minervois au Caroux), J.GARCIN-SAUUDO (Conseil Départemental), V.GAUDY (Conseil Départemental), ML.GÉRONIMO (CdC Grand Orb), JL.LAFAURIE (CdC Grand Orb), M.LORENTE (CdC Les Avant-Monts), C.MORGO (Conseil Départemental), M.PASSIEUX (Conseil Départemental), P.POLARD (CdC Sud Hérault), J.SOULIGNAC (CdC Du Minervois au Caroux), B.TÉROL (CdC Les Avant-Monts), P.VIDAL (Conseil Départemental), D.VORDY (CdC Du Minervois au Caroux), O.BARTHELEMY (Pays HLV).

Assistaient également à la réunion : S.HERPSON (Pays HLV), JP.MATÉO (Pays HLV), A.GALIBERT (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV), A.BOISARD (Pays HLV), C.REVAUX (Pays HLV).

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 14 h.

L'ordre du jour est abordé :

2024-06-12-01 Approbation du Procès-verbal du Comité syndical du 18 octobre 2024, rapport présenté par Jean ARCAS : le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2024 n'appelant pas de commentaire est adopté à l'unanimité.

Dépôt Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Date de réception de l'AR: 23/12/2024

034-253403554-20241220-2024_20_12_01-DE

2024-06-12-02 Débat d'orientation budgétaire 2025, rapport présenté par Jean ARCAS : le Pays se fixe, pour 2025, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de la politique contractuelle territoriale, de développement et d'attractivité, de cadre de vie durable et d'habitat.

Afin d'accompagner le développement et l'attractivité territoriale, le Pays se propose d'intervenir sur différents axes portant sur l'agriculture, l'alimentation, l'œnotourisme et le patrimoine.

Le Pays est la structure porteuse/gestionnaire de l'Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » dans le cadre d'une gouvernance dédiée poursuivra l'animation, l'accompagnement et le suivi du projet.

Le Pays se propose d'intervenir sur différents axes portant sur l'habitat et la transition énergétique afin de répondre aux besoins des habitants et d'accompagner les acteurs du territoire sur ces sujets.

Différentes démarches et dispositifs portés par le Pays participent à l'attractivité et l'amélioration du cadre de vie du territoire. Ils recoupent des enjeux transversaux liés à la santé de ses habitants, aux activités de nature et de loisirs, aux mobilités mais aussi au développement de leur capacité d'adaptation aux changements.

Le Pays poursuivra son accompagnement sur le Pôle de pleine nature et poursuivra son accompagnement de la démarche globale de réflexion autour du fleuve et du site de Réals engagée depuis 2023.

Le Pays assurera le rôle d'entraîneur, d'animateur et de coordonnateur des politiques contractuelles du territoire (Etat, Région, Europe). Il assurera également la conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

Le budget réel total du Pays Haut Languedoc et Vignobles, fonctionnement et investissement s'élèverait donc pour 2025 autour de 3 300 000 €.

Le comité syndical acte le débat d'orientation budgétaire 2025.

2024-06-12-03 Politiques contractuelles : désignation de membres pour le Comité de Programmation LEADER, rapport présenté par Francis BOUTES : le Comité syndical se prononce à l'unanimité sur la désignation des membres pour siéger au Comité de programmation Leader:

Titulaires	Suppléants
BOUTES Francis	CABROL Patrick
ARCAS Jean	CABROL Josian
MATHIEU Pierre	GONZALEZ Harmonie
BADENAS Jean-Noël	GIL Martine

2024-06-12-04 Habitat : Pacte Territorial Espace Conseil France Rénov' « Habiter au Pays », rapport présenté par Francis BOUTES : à partir du 1^{er} janvier 2025 « le Pacte territorial » regroupera le PIG et le Guichet Rénov'Occitanie. Les axes demeurent inchangés et l'ambition la rénovation porte sur :

- 90 logements locatifs dont 30 bailleurs modestes et très modestes
- 750 logements de propriétaire occupants dont 546 rénovations énergétiques
- 3 copropriétés soit 12 logements.

Pour l'année 2025, les objectifs suivants sont les suivants :

Nature des bénéficiaires	Aide aux travaux			Ingénierie		CAF
	Objectifs 2025	Crédits ANAH	Crédits CD34	Crédits ANAH	Crédits CD34	
PO	250	6 257 116 €	Selon règlement en vigueur	598 572 €	Non défini	10 500 €
PB	30					

Le Comité syndical valide à l'unanimité les objectifs du Pacte et le suivi-animation en régie pour l'année 2025.

2024-06-12-05 Habitat : Colorons le Pays : demande de subvention 2025, rapport présenté par Francis BOUTES : l'enveloppe annuelle nécessaire pour la poursuite de cette opération s'élève à 100 000 € de subventions à hauteur de

50 000 € pour le Département de l'Hérault et 50 000 € pour les Communautés de communes ; le montant des travaux est évalué à 300 000 €. Le Comité syndical valide cette opération et son plan de financement à l'unanimité.

2024-06-12-06 Patrimoine : convention entre l'Université Toulouse – Jean Jaurès et le Pays Haut Languedoc et Vignobles, rapport présenté par Marie-Pierre PONS : le Comité syndical valide à l'unanimité le partenariat avec l'Université Toulouse - Jean Jaurès pour des travaux de recherche sur le territoire avec des étudiants qui pourront étendre leur collaboration à la diffusion des résultats de la recherche au travers d'actions de médiation en direction du grand public.

2024-06-12-07 Patrimoine : « Paysages culturels », une action pré-figurative du futur CIAP, rapport présenté par Marie-Pierre PONS : dans le cadre du programme FEADER LEADER 2023-2027, le Comité syndical avait pris la délibération n° 2023_15_12_11 du 15/12/2023, dans laquelle le plan de financement est revu en raison du plafonnement de l'aide Leader (50 000 €). L'opération s'élève à 64 952.80 € TTC. Le nouveau plan de financement suivant est validé à l'unanimité par le Comité syndical : l'ÉTAT-DRAC à hauteur de 15 000.00 €, l'Union Européenne – crédits FEADER LEADER à hauteur de 36 962.24 € ; l'autofinancement sera de 12 990.56 €.

2024-06-12-08 Patrimoine : animation de la politique muséale du Pays d'art et d'histoire, rapport présenté par Marie-Pierre PONS : dans le cadre du programme FEADER LEADER 2023-2027, le Comité syndical avait pris la délibération n° 2023_18_04_13 du 18/04/2023, dans laquelle le plan de financement est revu en raison du plafonnement de l'aide Leader (50 000 €) et en l'absence de cofinancement public obtenu. L'opération s'élève à 154 464.84 € TTC (comprenant des coûts forfaitaires obligatoires). Le nouveau plan de financement suivant est validé par le Comité syndical à l'unanimité : l'Union Européenne – crédits FEADER LEADER à hauteur de 50 000 € et l'autofinancement à hauteur de 104 464,84 €.

2024-06-12-09 Patrimoine : animation de l'opération d'inventaire menée dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, rapport présenté par Marie-Pierre PONS : dans le cadre du programme FEADER LEADER 2023-2027, le Comité Syndical avait pris la délibération n° 2023_18_04_12 du 18/04/2023, dans laquelle le plan de financement est revu en raison du plafonnement de l'aide Leader (50 000 €). L'opération s'élève à 148 679,64 € TTC (comprenant des coûts forfaitaires obligatoires). Le nouveau plan de financement suivant validé à l'unanimité par le Comité syndical porte sur 50 000 € sollicités auprès de l'Union Européenne – crédits FEADER LEADER à hauteur de 50 000.00 €, auprès du Conseil Régional Occitanie à hauteur de 60 000.00 €. L'autofinancement porté par le Pays sera de 38 679.64 €.

2024-06-12-10 Agriculture/Alimentation : Projet Alimentaire Territorial : contrat de collaboration de recherche entre le Pays et l'INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), rapport présenté par Marie-Pierre PONS : le Comité syndical valide à l'unanimité la collaboration avec l'INRAE afin de poursuivre des travaux en faveur des systèmes alimentaires locaux et de du développement de systèmes alimentaires plus durables.

2024-06-12-11 Oenotourisme : Vignobles et Découvertes : renouvellement du label, rapport présenté par Daniel GALTIER : le Comité syndical valide à l'unanimité le renouvellement du label Vignobles et Découvertes sur le territoire.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.